



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

## Réimplication du CES au semestre européen

**Luxembourg, le 17 novembre 2014**

## **SOMMAIRE**

<b>1 CADRE DE LA REIMPLICATION</b>	<b>1</b>
<b>2 OBJECTIFS POURSUIVIS</b>	<b>1</b>
<b>3 MISE EN OEUVRE</b>	<b>1</b>
31 Timing	1
32 Participants aux rencontres de dialogue Gouvernement – Partenaires sociaux	2
33 Déroulement des travaux	2

## **1 CADRE DE LA REIMPLICATION**

Sur la base de la lettre des partenaires sociaux du 3 octobre 2014 au Premier Ministre et suite à l'accord afférent du Gouvernement du 15 octobre 2014, il est retenu:

- Organisation de deux rencontres de dialogue des partenaires sociaux avec les membres du Gouvernement aux étapes clef du semestre européen au sein du CES, à savoir:
  - contexte européen - publication de l'examen annuel de croissance et des documents afférents européen vers la fin novembre 2014;
  - contexte national - envoi du PNR et Pacte de stabilité et de croissance à la mi-avril 2015.
- Rencontre et échange de vues entre partenaires sociaux sur les différents thèmes du semestre européen qu'ils entendent aborder.

## **2 OBJECTIFS POURSUIVIS**

Prise en compte des positions des partenaires sociaux par le Gouvernement, et dans le PNR et le PSC, et lors des différents Conseils ad hoc discutant et arrêtant les recommandations aux pays à paraître en mai-juin 2015 (projet)

Il en va de même pour les fonctionnaires préparant les différents Conseils dans les Comités ad hoc afférents.

## **3 MISE EN OEUVRE**

### **31 Timing**

- Deux rencontres avec le Gouvernement auront lieu:
  - Une première rencontre avec le Premier Ministre et les membres du Gouvernement, ainsi que les partenaires sociaux sera organisée, au plus tôt, 15 jours après la publication de l'examen annuel de croissance.
  - Une deuxième rencontre avec le Premier Ministre et les membres du Gouvernement, ainsi que les partenaires sociaux sera organisée vers la mi-mars avant le Conseil européen de printemps et l'envoi du PNR et du PSC vers la mi-avril.
- Une troisième rencontre entre partenaires sociaux, à convenir de commun accord, suite à l'adoption par le Conseil de l'UE des recommandations aux Etats-membres à mettre en œuvre dans le cadre du projet budgétaire.

### **32 Participants aux rencontres de dialogue Gouvernement – Partenaires sociaux**

Le CES, maison du dialogue social permanent se prête naturellement à fournir le cadre à l'organisation de ces rencontres: Partenaires sociaux-Gouvernement et, par après, aux échanges de vues afférents entre partenaires sociaux et, le cas échéant, à des prises de position de la part du CES.

Participeront à ces deux rencontres:

- Le Gouvernement
- Les partenaires sociaux
  - UEL
  - OGBL, LCGB, CGFP
- Des invités
  - Membres du CES
  - Représentants des Chambres professionnelles
  - Représentants des ministères en charge du semestre européen
  - Presse, à voir de cas en cas

### **33 Déroulement des travaux**

- Présentation des positions des partenaires sociaux par les porte-paroles respectifs
- Présentation de la position du Gouvernement
- Echange de vues entre les partenaires sociaux et le Gouvernement

Les présentations de positions seront faites oralement et par écrit.



#### **Résultat du vote:**

La présente décision a été arrêtée à l'unanimité des voix des membres présents.

Marianne Nati-Stoffel

Gary Kneip

Secrétaire Générale

Président

Luxembourg, le 17 novembre 2014